Observation BERNARD F.

Monsieur le Préfet,

Je suis vivement opposée au projet d'implantation d'une usine de bitume à proximité de chez moi, à Puceul.

En tant que citoyenne, je suis soucieuse de m'informer sur la vie de ma commune et de donner mon avis lorsque cela m'est proposé. Concernant ce projet : rien, aucune information, et j'apprend que le permis de construire de l'usine est déjà signé ! J'ai le sentiment d'avoir été trompée, que le conseil communautaire à fait les choses derrière le dos des administrés, concernant l'implantation d'une usine classée ICPE, ce qui est loin d'être anodin. Au-delà des choix politiques plus que discutables en matière d'écologie de la communauté de commune de Nozay, je suis outré de l'opacité totale qu'ont montré les élus sur ce projet. D'ailleurs il semble que le conseil municipal de Puceul ait besoin de valider fermement le projet, dans ce cas pourquoi le permis de construire a déjà été accordé ? Les élus ne comptent pas ? Seules deux ou trois personnes ont pris les décisions et ont mis les élus et les citoyens devant le fait accompli ?

Cette usine est dangereuse, polluante, inutile car il en existe d'autres assez proches qui ne fonctionnent pas à plein régime. Elle met en péril la santé des habitants alentour car elle serait à l'origine de divers risques de pollution de l'air, des terres, de l'eau. Elle entraînerait des nuisances sonores et olfactives. Les audit qui ont été réalisés pour apporter des garanties sur les niveaux de pollution sont réalisés par un organisme interne à l'entreprise Pigeon, comment avoir confiance ?

Je demande l'abandon de ce projet de construction d'une usine polluante et dangereuse, duquel les citoyens ont été délibérément tenus à l'écart, d'une manière tout à fait anti-démocratique. Je refuse que mes enfants soient exposés à des risques sanitaires graves à cause d'un projet validé d'une manière tout à fait anti-démocratique. A l'heure des politiques publiques qui se veulent plus écologiques et pour plus de démocratie locale, je trouve cela gravissime que l'état laisse faire ce genre d'agissements.

Frédérique BERNARD